L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1847.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE, No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1847.

Concert de M. Carrière.—A part le mérite d'une bonne œuvre, à part le plaisir d'entendre M. Carrière, on trouva encore d'autres attraits dans le concert qui a lieu ce soir à la salle de Bal St-Louis. Deux dames qui, si nous sommes bien renseignés, ne se sont encore fait entendre dans aucun concert public, doivent, l'une y chanter, l'autre y exécuter sur le piano plusieurs morceaux de grande valeur. Le public doit donc s'empresser de courir ce soir au rendez-vous que lui donnent de généreux et modestes artistes!

ELECTIONS DE LA LOUISIANE.

Natchitoches a élu deux whigs et un démocrate à la chambre, ce qui constitue un gain de deux membres pour les whigs. Nous n'avons point connaissance du vote sénatorial. S'il ne s'opère point de changements ultérieurs, les whigs auront 51 représentans et leurs adversaires 47, c'est à dire pour ces derniers une minorité de quatre voix qui contrebalancera la majorité qu'ils ont au Sénat. Mais nous avons des chances pour perdre un représentant soit dans Caddo, soit dans Franklin, peut-être dans ces 2 paroisses; d'un autre côté il serait possible que nous obtinssions quelque succès dans Bossier et Ste Sabine; de sorte que le résultat est loin de se trouver encore dégagé de toute incertitude.

ELECTIONS.

New York.—Les journaux arrivés hier contiennent les bonnes nouvelles que nous avons précédemment données. Les whigs ont emporté l'état d'une façon toute triomphante, et les majorités se compteront par dixaine de mille. Millard Fillmore qui marche en tête de tous les autres candidats et qui court pour le poste de contrôleur d'Etat, aura probablement quarante à cinquante mille voix de majorité sur son compétiteur. Pour le Sénat d'Etat qui se renouvelle tous les deux ans, les whigs ont élu 24 ou 25 membres et les locofocos 7 ou 8. La Chambre qui compte 128 représentans, renfermera de 80 à 90 whigs, ce corps se renouvelle annuellement. Sans nul doute un pareil triomphe n'est pas dû à la seule force des whigs, les divisions de leurs adversaires y ont contribué, mais dans l'état moral où se trouvait le parti whig au moment de l'élection, on a toute raison de croire qu'il eut réussi cette année à emporter l'Etat, comme il le fit l'an dernier. La désunion des locofocos n'a fait seulement que rendre le triomphe plus brillant. Le Courier & Enquirer en apprécie la portée avec beaucoup de sens et de raison:

"Ce serait folie, dit ce journal, de prétendre que les whigs ont remporté cette victoire par leurs seules forces, que les dissensions intestines, survenues dans les rangs de leurs adversaires, n'y ont pas aidé. Jusqu'à ce jour les divisions des locofocos n'avaient eu que fort peu d'influence sur les élections; elles ne provenaient d'ordinaire que de quelques motifs de mécontentement personnel, dont le plus souvent on faisait bon marché à l'heure de l'élection; mais aujourd'hui la désunion est sérieuse et profonde. La principale cause de cette désunion, autant que on a pu s'en assurer, c'est la conduite de cette junte centrale d'Albany qui depuis si longtemps dirige les affaires du parti et qui les a toujours exploitées avec un égoïsme sans vergogne. L'arrogance de sa dictature mécontenta d'abord quelques hommes qui eurent le [illegible] souffrir directement, et par eux ce sentiment se répandit peu à peu dans une bonne fraction du parti. Une tentative faite pour donner à cette fraction pouvoir, créa un noyau autour duquel vinrent se grouper tous ceux qui, par des motifs, soit personnels, soit nationaux, soit de localité, étaient mécontents de la marche suivie par le [illegible] démocrate. Ce groupe renfermait les forces des abolitionistes, celles des partisans du proviso Wilmot, celles des adversaires de la guerre, &c, que renfermait le parti locofoco, et se trouva assez puissant pour détrôner la dictature régnante." Il en est advenu que les whigs ont acquis une prépondérance décisive dans l'Etat, et s'ils administrent les affaires avec honnêteté et habileté, comme nous espérons et nous croyons qu'ils le feront, nous sommes convaincus qu'ils maintiendront cette prépondérance durant bien des années."

Pour la première fois depuis 1841, ainsi que le remarque la Tribune, le gouvernement de l'Etat de New York est whig dans tous ses départements, sauf le judiciaire. Le gouverneur, le lieutenant-gouverneur, les chefs de toutes les branches administratives, les inspecteurs de prison, &c, sont whigs, et de plus les deux chambres renferment une énorme majorité whig. Jamais l'administration de l'Etat n'a été aussi foncièrement whig.

New-Jersey.—Les deux branches de la Législature de cet Etat sont whigs, mais le candidat qui avait été désigné pour le poste de gouverneur par la convention whig de Trenton, a été battu. Cela n'a rien de surprenant. M. Wm Wright avait été en quelque sorte imposé par la convention dans laquelle il avait su se ménager l'avantage par son habileté et l'activité de ses amis, mais les whigs avaient un vieux compte à régler avec M. Wright, pour avoir en 1843, par son obstination à courir quand même, fait échouer le candidat régulier du parti. On lui a fait payer cette faute dans l'élection actuelle. Beaucoup de whigs n'ont pas voté pour lui. Son concurrent locofoco, M. Haines, l'emporte d'environ deux mille voix. Le New-Jersey est le troisième Etat, qui cette année, a élu un exécutif démocrate et une législature whig. Les deux autres sont le Maryland et la Géorgie.

Mississipi.—Nous avons les retours de tous les comtés, sauf un seul, qui composent le 3e District congressionnel. M. Tompkins, candidat whig, a une majorité de 510 voix, que le dernier comté portera sans doute à 550. Dans le 2e District congressionnel, le colonel McClung est défait par une faible majorité. Point de nouvelles du 1er, où Jacob Thompson, de triste mémoire, a pour concurrent un démocrate indépendant. Le gouverneur Brown est élu sans opposition. La législature sera locofoco, comme d'ordinaire, mais le chiffre de leur majorité aura [illegible] peu diminué, bien que les whigs n'aient point fait d'efforts bien énergiques pour arriver à ce résultat.

EUROPE.

Arrivée du Philadelphie.

Les journaux de Washington et de Baltimore nous fournissent un sommaire télégraphique des nouvelles venues par le Philadelphie. Ce vapeur est entré à New-York le 3 courant dans l'après-midi. Il était parti du Havre le 10 octobre, sa traversée totale a donc été de vingt-quatre jours; mais ce retard doit surtout être attribué à un accident survenu à sa cheminée, ce qui l'a forcé de relâcher à Halifax. Les dernières dates de Paris sont du 9, et celles de Londres du 6 octobre.

En Angleterre, les faillites ont continué, mais avec moins de rapidité que dans les jours précédents. On n'a à signaler à Londres que celles de Rougemont frères et de John Thomas [illegible] & frères. Cette dernière maison a été obligée de suspendre ses paiements par suite du retard des remises qu'elle attendait de St-Petersbourg. Aussi l'on se croyait arrivé au paroxisme de la crise, et l'on commençait à reprendre un peu de confiance. A Manchester un sinistre sérieux avait ému la place; c'est celui de Jersey & Co, dont le passif s'élève à £500,000. La maison de commerce de M. Vanzelar, consul portugais, avait aussi arrêté ses paiements, et on annonçait la faillite d'une forte maison à Calcutta dont le passif s'élève à £560,000. Les désastres ne s'arrêtent pas encore; mais en somme ils se ralentissent.

Le vapeur américain Washington, capt. Hewitt, était à Southampton le 8 octobre.—Jenny Lind a quitté l'Angleterre le 6 octobre pour se rendre à Hambourg.

En France, le contrecoup des désastres financiers de l'Angleterre s'est fait sentir à la Bourse; des mouvements de fonds ont eu lieu, et presque toujours en baisse. Les spéculateurs profitant de la susceptibilité actuelle du marché [illegible] pour se livrer avec quelque avantage à leur jeu habituel. Ainsi, le 9, le bruit courut à Paris que MM. Baring Frères avaient obtenu du Trésor français onze millions de francs destinés à opérer une réaction favorable sur le marché anglais. Ce bruit habilement semé avait été une sorte de petite panique, et une baisse de 15 centimes s'était prononcée sur les fonds français. Le trois pour cent s'est fermé à 75 fr. 15 c. Les actions de chemins de fer suivaient aussi une échelle descendante.

Quant aux marchés aux céréales, ils continuaient à subir la baisse à laquelle on devait s'attendre. Le boisseau de blé était de cinq francs meilleur marché qu'en Belgique.

Le vapeur français New-York était entré à Cherbourg le 4, après une traversée de 18 jours. Décidément ces bâtiments n'arrivent pas encore à la vitesse désirable.

Les banquets réformistes sont toujours à l'ordre du jour; et la chose ne s'arrêtera sans doute que quand chaque département aura eu le sien; on en comptera pour le moins quatre-vingt-six. Ces banquets, à part leur but spécial, sont un acheminement vers la liberté de réunion qui manque encore aux citoyens français.

Le Nouvelliste de Marseille a reçu des nouvelles d'Afrique qui vont jusqu'au 22 septembre. Abd-el-Kader avait livré, sous les murs de Taza (?), une grande bataille aux troupes de l'empereur Abderrhaman, et dans cette rencontre il a perdu, dit-on, 4,000 hommes.

Italie.—Le Sémaphore de la même ville, sous la date du 6, dit que le 1er octobre l'escadre française se trouvait encore devant Naples. Des lettres particulières disent que les insurgés qui se sont réunis dans le voisinage de la capitale, sont divisés en trois colonnes; la première, désignée sous le nom de "Légion de la mort", forme l'avant garde sous le commandement de Longobero; la seconde qui se compose du corps principal, est sous les ordres de Roméo; déjà elle s'est emparée de Margiania, dépôt considérable d'armes et de munitions de guerre; et elle a vu se rallier à elle le détachement d'artillerie qui gardait ce dépôt. La troisième division des insurgés forme l'arrière garde et a pour chef Paulino. Les insurgens des Abruzes ont suivi l'exemple de ceux de Reggio et se sont réfugiés dans les montagnes. On assure que Novarre est aussi en insurrection, et que des corps considérables de troupes se réunissent sous les ordres du baron Sofia.

Une lettre de Berlin, portant la date du 28 septembre, et publiée dans la Gazette de Magdebourg, affirme positivement que le gouvernement Prussien a envoyé à ses représentans auprès des cours de Vienne, de Turin, de Rome, de Florence et de Naples, des instructions formelles qui leur enjoignent de suivre en tout état de cause la ligne de conduite qu'adoptera l'Autriche à l'égard de l'Italie et d'agir en conséquence.

Suisse.—Les mouvemens insurrectionnels ont commencé en Suisse: ils ont éclaté d'abord dans le Canton de Lucerne, puis dans celui de Fribourg, et de là ils se répandaient de proche en proche. Le gouvernement de Lucerne, de Berne, de Zurich et des autres cantons étaient toujours occupés à faire des préparatifs militaires parfaitement justifiés par la crise actuelle. L'armée fédérale sera précédée de commissaires qui tâcheront de ramener les insurgés par la modération et de prévenir l'effusion du sang. Ce ne sera qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation qu'on aura recours à la force des armes.

Espagne.—L'influence française va renaître en Espagne; Narvaez a réussi dans son entreprise; et le parti de l'ordre rentre avec lui au pouvoir. Il a formé un nouveau ministère, ou peut-être n'a-t-il fait que modifier le cabinet Salamanca avec lequel il aura conclu quelque compromis. Nous verrons.

Dans le Portugal, "le calme règne". Le commodore Napier reçoit à son bord les grandesses portugaises, et tout en les festoyant, il s'arrange pour obtenir une faveur de l'Angleterre l'indemnité qu'elle réclame. Les officiers anglais n'oublient jamais le soin des affaires de leur pays.

Chronique Locale.

☞ Une simple transposition de virgule, nous a fait commettre hier une grosse erreur de chiffre, dans les quelques lignes relatives au jugement de l'affaire Pontalba. La somme, en argent, dont la demanderesse est entrée en possession, n'est pas $30,046, mais 300,46. La différence n'est pas peu considérable, et les virgules, comme on voit, ont leur importance.

Incendie.—Avant-hier soir, vers minuit, un incendie s'est déclaré dans une vieille maison en bois située sur les Champs-Elysées, entre les rues de la Victoire et de la Levée, dans la 3me municipalité. La perte est à peu près nulle, la maison n'ayant aucune valeur.

Première Cour de District.—Le grand jury s'est réuni hier et a décidé qu'il y avait lieu à suivre contre Benjamin Wilson, prévenu de vol, et James McIntire ainsi que Peter McLaughlin, inculpés de vol avec effraction.—Les actes d'accusation contre ces trois individus ont été immédiatement enregistrés.—Plusieurs personnes, accusées de voies de fait, ont été mises ensuite en jugement; quelques-unes ont été acquittées, d'autres ont été déclarées coupables par le jury.

Recorder Genois.—M. Francis Bibley, accusé par M. P. W. Woodlief d'un détournement de $150, s'est présenté hier au bureau du recorder Genois, en compagnie du plaignant, qui a prié ce magistrat de vouloir bien suspendre l'affaire. Le recorder y a consenti, et M. Bibley a été renvoyé des fins de la plainte.—Isabelle Plekett, accusée de vol, a été renvoyée pardevant la 1re Cour de District. Des mandats d'arrêt ont été décernés contre plusieurs personnes, prévenues de voies de fait. Elles ont toutes fourni un cautionnement pour répondre de leur prochaine comparution.

Recorder Baldwin.—B. V. Hyde comparaissait hier devant le recorder Baldwin sous la prévention d'avoir commis un vol de vingt-cinq piastres au préjudice d'un voiturier licencié. Celui-ci, déjà vieux et atteint d'un commencement de cécité, n'ayant pu reconnaître le prévenu, le recorder a été obligé de renvoyer Hyde des fins de la plainte.—Un mandat d'arrêt a été décerné contre John Baker, dit John Henrientta, accusé de vol par M. Hatrick. Baker sera probablement examiné ce matin.

Recorder Seuzeneau.—Deux femmes nommées Charley Egan et Charley Edan ont été arrêtées hier à la requête de M. Wm Duncan, qui les accuse d'avoir commis un vol au préjudice d'une personne dont il ignore le nom. Elles comparaîtront ce matin devant le recorder Seuzeneau. Ce magistrat, sur la demande de M. George Nelson, a ordonné qu'une visite domiciliaire eut lieu chez un nommé John Ryan.

Suicide.—Un français nommé Louis Constantin, demeurant rue d'Apollon, dans la 3me Municipalité, s'est suicidé avant-hier soir. Il s'est plongé un poignard trois fois dans la poitrine, voyant que la mort tardait à venir il a saisi un rasoir qui se trouvait sur la cheminée et s'est coupé la gorge. Cette dernière blessure, plus offensive que les autres, a mis fin à ses jours. Il est tombé lourdement sur le parquet, au milieu d'une mare de sang. On attribue cet acte de désespoir à la disparition d'une jeune fille avec laquelle Constantin vivait depuis quelques années et qui l'avait rendu père de deux enfans. Cette fille disparut il y environ deux semaines, emmenant avec elle, ses enfans. Constantin fut si affecté de ce brusque départ, il trouva si cruel l'abandon de la femme qu'il avait aimée qu'il tomba dans une morne tristesse et manifestait même parfois certains signes d'aliénation mentale. C'est probablement dans un de ces moments qu'il a porté des mains violentes sur sa personne.

Troisième Cour de District.—Le juge Kenney a rendu hier un jugement dans l'affaire Lt. Milaudon contre la Municipalité No. Un. Le demandeur réclamait le paiement des coupons émis par la Compagnie de Navigation de la Nouvelle Orléans sur la garantie de la Première Municipalité. La réclamation s'élevait à environ $52,000 avec les intérêts. La Cour a rendu une décision en faveur du demandeur, mais elle a réduit le total recouvrable à $7,619 90 avec l'intérêt légal à partir du jour de la demande judiciaire et avec les dépens. M. Milaudon a interjeté appel à la Cour Suprême.

Vapeurs transatlantiques.—Nous sommes dans le moment des longues traversées pour les vapeurs transatlantiques. Le Philadelphia vient de mettre vingt quatre jours pour venir du Havre à New-York, et le 4 au soir, on n'avait pas encore eu à Boston le Caledonia; parti le 19 octobre, ce navire avait ainsi seize jours de mer, lui qui d'ordinaire n'en met guères que treize ou quatorze.

Wm. T. Mayo, éditeur de musique, rue du Camp, No. 5, nous a adressé plusieurs morceaux de musique nouvelle qui méritent l'attention. "La Fiancée du Roi de mer," romance chantée par Jenny Lind et accompagnée d'un portrait de la célèbre cantatrice; une Polka à laquelle on a donné le nom de Jenny Lind et qui n'est pas indigne du nom; une "marche de Santa-Anna" telle qu'elle s'est fait entendre sur le champ de bataille de Buena-Vista, etc. Les amateurs de musique ne feront pas mal d'aller faire une visite dans le magasin de M. Mayo.

Affaire du col. Frémont.—La Cour martiale, chargée d'examiner la conduite du colonel Frémont, a entendu, le 3 courant, la lecture de l'acte d'accusation dirigée contre cet officier. L'acte reproche au colonel d'avoir refusé par écrit d'obéir aux ordres du général Kearny, que le gouvernement avait investi du commandement en chef de la Californie, et d'avoir persisté à agir comme gouverneur civil du territoire conquis, sous prétexte que lui, colonel Frémont, avait été nommé à ce poste par le commodore Stockton et que les circonstances auraient sans nul doute modifié les ordres du gouvernement, si les événements survenus en Californie eussent été connus à Washington.

Dans la séance du 4, on a entendu la déposition du général Kearny. Il a établi devant la Cour qu'il avait donné connaissance au colonel Frémont des pouvoirs dont il était revêtu; qu'il lui avait en outre donné divers ordres et que cet officier ne s'y était en aucune façon conformé. C'est seulement le 9 mai que le colonel obtempéra à un dernier ordre du général: l'ordre de partir.

H. Herz et Sivori.—Trois mille personnes assistaient à l'avant-dernier concert que ces deux grands artistes ont donné à New-York le 2 courant! Que sera-ce donc pour leur concert d'adieu!

LETTRES SUR RASPAIL.

3me Partie.

N'oubliez jamais qu'un traitement irrationnel peut être un homicide. *Raspail.*

Mon jeune ami,

Vous me reprochez sérieusement d'assimiler Raspail à Leroy; mon Dieu non, pas plus que je n'assimile l'homme au singe en disant qu'ils sont tous deux bimanes. Par là je ne fais que mentionner une qualité qui leur est commune sans parler de mille autres qui les font dissemblables. Je ne fais pas non plus une assimilation quand je dis que le bœuf et le cheval sont des quadrupèdes, je ne prétends nullement faire entendre par là que le premier a des crins et le second des cornes. De grâce n'interprêtez pas vicieusement ma pensée, tout ce que je prétends prouver par ce rapprochement de deux hommes si dissemblables, c'est que le barbier Leroy a fait un système qui a eu ses ovations aussi bien que celui du savant Raspail et la seule conclusion que j'en tire est qu'on n'en peut tirer aucune du succès d'un système fraîchement éclos puisque tous ont passé tour-à-tour du capitole à la roche Tarpéienne.

Mais les faits me répliquera-t-on, les faits sont là, on ne peut les récuser; mais, mon ami, c'était exactement le même langage que tenaient les partisans de Leroy, c'est la preuve qu'invoquent aussi les prosélytes d'Hanuemann. Il faut croire que cet argument a son mérite puisqu'on le rappelle sans cesse, il paraît que c'est une monnaie dont l'effigie ne s'efface jamais.

A Dieu ne plaise, mon ami, que je cherche à ravaler le mérite de Raspail! Non, mon cœur n'est point jaloux, je sais rendre hommage aux talents du savant qui a enrichi la science de ses belles découvertes, je sais m'incliner avec respect devant le génie qui répand devant mes pas la clarté de sa lumière bienfaisante, mais je dis qu'une fois dans sa vie cet homme a manqué à sa mission. Ah! s'il s'agissait de lui décerner une couronne, je serais le premier à la voter, mais je voudrais qu'on la plaçat sur la tache qu'il a faite à sa gloire.

Chose vraiment étrange, c'est qu'on a été jusqu'à soupçonner le corps médical d'un sentiment de jalousie envers Raspail; cette passion est tellement inhérente au cœur de l'homme que c'est toujours la première qu'il accuse. Supposer qu'un corps entier composé de milliers d'hommes, ignorants ou éclairés, puisse conspirer de gaîté de cœur contre la propagation d'une grande vérité me semble un acte de folie. Qu'on dise que Raspail a rencontré dans le nombre quelques hommes jaloux de sa réputation et qui ont tout fait pour la ternir, rien de mieux, l'envie est la chenille de la gloire, mais de là à un complot général il y a loin. Ceux qui pensent ainsi prouvent qu'ils connaissent peu le cœur humain; quoi qu'on en dise, les méchants trouvent peu d'échos jamais un conspirateur même n'a pu réunir plus d'une centaine d'affidés pour délivrer son pays d'un monstre tel qu'un Néron, et le Christ eut fait peu de prosélytes s'il avait professé la morale de Catilina.

Que doit-ce être quand il s'agit de comploter contre une doctrine qui prétend arracher la pauvre humanité aux souffrances qui l'assaillent de toutes parts, une doctrine dont l'effet bienfaisant se répand sur les membres mêmes de la conspiration. Voltaire si calomnié sur la foi d'autrui, dit en parlant des lettres d'un provincial: "On tâchait d'y prouver que les jésuites "avaient un dessein formé de corrompre les "mœurs des hommes, *dessein qu'aucune société,* "*aucune secte n'a jamais eu et ne peut avoir,* etc. Il savait, le grand philosophe que l'ombre s'oppose au développement de toute chose chose et le méchant ne travaille que dans l'ombre.

Hommes du monde, gardez donc vos accusations, respectez l'honneur d'hommes qui travaillent à la conservation de votre santé, de celle de vos familles et qui par leur profession même sont appelés chaque jour à soulager les souffrances et la misère du pauvre qu'ils vont chercher dans l'ombre pour le signaler à votre commisération.

Bizarre effet de la popularité! Pendant que les médecins chantaient en cœur les louanges du grand chimiste, qu'ils se plaisent à encenser son immense savoir et sa noble indépendance, lui de son côté déverse sur eux tout ce qu'il a de fiel et d'ironie et le monde d'applaudir au scandaleux excès de cette colère extravagante. Il n'épargne rien, ni le talent, ni le caractère, ni l'âge et dans l'ivresse de son ire il va jusqu'à feuilleter les archives de la révolution pour déterrer dans le passé d'une famille des actes honteux dont les descendants ne sont pas responsables et qu'il reproche indignement dans une sanglante ironie à un noble vieillard aimé comme les des pauvres et vénéré des riches. Généreux Fouquier, ô vous dont je fus le condisciple, que cette parole imprudente a dû vous être amère et que votre grand cœur a dû plaindre l'homme auquel elle est échappée! Mais si les vertus d'Auguste ont effacé les crimes d'Octave, les méfaits de l'oncle ne sauraient faire oublier les vertus du neveu.

Voilà qu'il entre un homme qui vient me demander si je veux le traiter par l'eau sédative. Il est aveugle depuis dix ans à la suite d'une opération de cataracte double, de plus il est sourd. Mais, dit-il, on lui a fait tant d'éloges de la méthode du docteur RADEPAIL qu'il désire en faire l'essai.... Je m'arrête pour lui répondre, à demain.

Tout à vous,
UN VIEUX MEDECIN.

J. W. Huntington, l'un des sénateurs du Connecticut au Congrès, est mort presque subitement le 1er courant, d'une inflammation d'intestins. C'est une perte réelle pour l'Etat qu'il représentait, ainsi que pour le corps où il siégeait. M. Huntington n'était point un orateur d'une éloquence brillante; mais un homme plein de zèle et de jugement dont la parole faisait autorité.

Une escroquerie.—M. Levy, marchand d'habit, à Mobile, vient d'être victime d'une escroquerie qui lui cause une perte assez grave. Son agent à New-York avait acheté pour son compte une assez grande quantité d'habits, et avait payé comptant en donnant l'ordre au vendeur d'expédier immédiatement la marchandise. Le vendeur envoya bien à bord du navire qui devait les transporter, des caisses ayant bien les marques dont l'agent de M. Levy avait pris bonne note. En apparence tout était en bon ordre; mais quand on vint à ouvrir les caisses à Mobile, on trouva qu'au lieu d'habits, elles ne contenaient que des débris de drap, de paille, &c. M. Levy écrivit à New-York, mais le marchand, auteur de cette indigne escroquerie, avait disparu aussitôt l'expédition.

Exportation d'espèces.—Durant le mois d'octobre il a été expédié de New-York pour l'Europe $671,548 en espèces métalliques; sur cette somme $88,992 seulement ont été dirigées sur Liverpool; le reste, c'est-à-dire $585,556, est allé au Havre. Le 1er courant les expéditions d'espèces se sont élevées à $118,575, dont près de cent mille piastres pour le Havre.

Meurtres.—Le 1er courant, M. Couch, économe de l'habitation de Mme Caroll, près du Bayou Walnut, paroisse Madison, a été tué d'un coup de fusil, tandis qu'il suivait à cheval la route qui conduit du fleuve au Bayou. On ignore quel est l'assassin.

Le 2, dans la même paroisse, le révérend Preston a été tué d'un coup de fusil par John Elliot, ancien habitant de Vicksburg. Il paraît que l'assassin ne jouissait pas de l'usage de toutes ses facultés.

L'Esclave grecque de Power, l'artiste américain, attire toujours la foule à New-York, comme le spectacle le plus intéressant. On porte à près de soixante mille le nombre des visiteurs qui sont venus admirer cette statue. Tant mieux pour l'artiste; mais tant mieux surtout pour l'art; car l'admiration que crée cette belle œuvre, dévellopera sensiblement chez nous le sentiment artistique. Espérons que nous la verrons à la Nlle-Orléans.

Mme Mowatt, cette agréable comédienne que nous avons applaudie ici, vient de partir pour l'Angleterre. Son jeu bien senti et spirituel doit lui assurer partout du succès.

Les cours que fait à New-York le professeur genevois Agassiz, ont un véritable succès de vogue, malgré la gravité du sujet: la géologie. On ne peut nier qu'il ne s'opère dans la société américaine un grand travail intellectuel.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Niagara, Nye, pr Boston.
Barque Warsaw, Wood, pr New York.
Brick Salvador, Block, pr la Havane.
Prestigio, J Gilpi y Mas, pr Barcelonne.
Goelette Charran, Golding, pr Tampico.

ARRIVÉS.

Steamers Creole, Griffin, de Mobile.
Belle Creole, Scott, de Bayou Sara.
Marengo, Brinham, de Vicksburg.
Gen Pike, Ross, de Cincinnati.
White Cloud, Adams, de St-Louis.
Natchez, Leathers, de Vicksburg.
Pride of the West, Chambers, de St-Louis.
Hannibal, Bacon, de St-Louis.
Allen, Glover, Rawls, de Pittsburg.
Gen Worth, Bennett, de Milliken's Bend.
Montgomery, Johnson, de Louisville.
Old Hickory, Stettinius, de Milliken's Bend.

MEMORANDA.

New-York, 2 novembre—Parti, navire Memphis, Bunker, pour la Nouvelle Orléans; 3, capédié, navire Parsian, Robins, do.

Boston, 31 octobre—Arrivé, barque Orion, Dyer, de la Nouvelle Orléans.

Philadelphie, 4 novembre—Arrivé, barque Jacob S. Wain, de la Nouvelle Orléans.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

Caledonia,	d'Angleterre,	16 oct	Boston	16 nov	
S. Sands,	d'Angleterre,	21 oct	N. York	24 nov	
New York,	de France,	24 oct	N. York	24 nov	
Acadia,	d'Angleterre,	4 nov	Boston	1er déc	
Union,	de France,	10 nov	N. York	9 déc	
Britannia,	d'Angleterre,	19 nov	Boston	16 déc	
Philadelphia,	de France,	23 déc	N. York	23 jan	

Le vapeur d'Angleterre pour l'île aux Chats (Louisiane) a dû partir le 2 courant.

☞ Durant les mois de janvier, février et mars, les steamers français ne partiront du Havre que le 21 de chaque mois.

Décédé hier à 1 heure de l'après-midi, ALEXANDRE LOUPY, natif de Bayonne, à l'âge de 38 ans. Ses amis sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures. Le corps est exposé au No 145, rue de Chartres.

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par PIERRE POUTZ, 93, [illegible].
22sept

FEUILLETON.

Mémoires d'un Médecin.

JOSEPH BALSAMO.

Par Alexandre Dumas.

(*Voir l'Abeille du 14 au 25 oct. et du 1er nov.*)

TROISIÈME PARTIE.

XXIV.

Les Cheveux de la Reine.

Le roi tenait encore Mlle de Taverney par la main en arrivant sur le palier, et, en arrivant à cette place seulement, il la salua si courtoisement, si longuement, que Richelieu eut le temps de voir le salut, et d'en admirer la grâce, et de se demander à quelle heureuse mortelle il avait été adressé.

Son ignorance ne dura pas longtemps. Louis XV prit le bras de la Dauphine, qui avait tout vu et qui avait déjà parfaitement reconnu Andrée.

—Ma fille, lui dit-il, je viens sans façon vous demander à souper. J'ai traversé tout le parc, et en chemin, rencontrant Mlle de Taverney, je l'ai priée de me faire compagnie.

—Mlle de Taverney! murmura Richelieu, presqu'étourdi de ce coup imprévu.... J'ai ma foi! j'ai trop de bonheur!

—En sorte que non seulement je ne gronderai pas mademoiselle, qui était en retard, répondit gracieusement la Dauphine, mais que je la remercierai de nous avoir amené Votre Majesté.

Andrée, rouge comme une des belles cerises qui garnissaient le surtout au milieu des fleurs, s'inclina sans répondre.

—Diable! diable! elle est belle, en effet, se dit Richelieu; et ce vieux drôle de Taverney n'en disait pas plus sur elle qu'elle n'en mérite.

Déjà le roi était à table, après avoir reçu le salut de M. le Dauphin. Doué comme son aïeul d'un appétit complaisant, le monarque fit honneur au service improvisé que le maître-d'hôtel plaça devant lui comme par enchantement.

Cependant, tout en mangeant, le roi, qui tournait le dos à la porte, semblait chercher quelque chose, ou plutôt quelqu'un.

En effet, Mlle de Taverney, qui ne jouissait d'aucun privilège, sa position n'étant pas encore bien fixée auprès Madame la Dauphine, Mlle de Taverney, disons-nous, n'était point entrée dans la salle à manger, et, après sa profonde révérence en réponse à celle du roi, elle était entrée dans la chambre de Madame la Dauphine, qui, deux ou trois fois déjà, lui avait fait faire la lecture, après s'être mise au lit.

Madame la Dauphine comprit que c'était la belle compagne de route que cherchait le regard du roi.

—Monsieur de Coigny, dit-elle à un jeune officier des gardes placé derrière le roi, faites donc entrer, je vous prie, Mlle de Taverney, avec la permission de Mme de Noailles; nous dérogerons ce soir à l'étiquette.

M. de Coigny sortit, et un instant après introduisit Andrée, qui, ne comprenant rien à cette succession de faveurs inaccoutumées, entra toute tremblante.

—Mettez-vous là, mademoiselle, dit la Dauphine, près de Mme la duchesse.

Andrée monta timidement le gradin; elle était si troublée, qu'elle eût l'audace de s'asseoir à un pied seulement de la dame d'honneur.

Aussi reçut-elle un coup d'œil si foudroyant de celle-ci, que la pauvre enfant, comme si elle eût été mise en contact avec une bouteille de Leyde rudement chargée, recula de quatre pieds au moins.

Le roi Louis XV la regardait et souriait.

—Ah! ça, mais, se dit le duc de Richelieu, ce n'est pas la peine que je m'en mêle, et voilà des choses qui marchent toutes seules.

Le roi se retourna alors et aperçut le maréchal, tout préparé à soutenir ce regard.

—Bonjour, monsieur le duc, dit Louis XV; faites-vous bon ménage avec Mme la duchesse de Noailles?

—Sire, répliqua le maréchal, Mme la duchesse me fait toujours l'honneur de me maltraiter comme un étourdi.

—Est-ce que vous êtes allé aussi sur la route de Chanteloup, vous, duc?

—Moi, Sire! Ma foi non; je suis trop heureux pour cela des bontés de Votre Majesté pour ma maison.

Le roi ne s'attendait pas à ce coup; il se préparait à railler, on allait au devant de lui.

—Qu'est-ce que j'ai donc fait, duc?

—Sire, Votre Majesté a donné le commandement des chevau-légers à M. le duc d'Aiguillon.

—Oui, c'est vrai, duc.

—Et pour cela il fallait toute l'énergie, toute l'habileté de Votre Majesté; c'est presque un coup d'Etat.

On était à la fin du repas; le roi attendit un moment et se leva de table.

La conversation eût pu l'embarrasser, mais Richelieu était décidé à ne pas lâcher sa proie. Aussi, lorsque le roi se mit à causer avec Mme de Noailles, la Dauphine et Mlle de Taverney, Richelieu manœuvra-t-il si savamment qu'il se retrouva en pleine conversation, conversation qu'il dirigea selon son gré.

—Sire, dit-il, Votre Majesté sait que les succès enhardissent.

—Est-ce pour nous dire que vous êtes hardi, duc?

—C'est pour demander à Votre Majesté une nouvelle grâce, après celle que le roi a daigné me faire; un de mes bons amis, un ancien serviteur de Votre Majesté, a son fils dans les gendarmes. Le jeune homme est plein de mérite, mais pauvre. Il a reçu d'une auguste princesse un brevet de capitaine, mais il lui manque la compagnie.

—La princesse est ma fille? demanda le Roi en se retournant vers la Dauphine.

—Oui, Sire, dit Richelieu, et le père de ce jeune homme s'appelle baron de Taverney.

—Mon père! .... s'écria involontairement Andrée, Philippe! .... c'est pour Philippe, monsieur le duc, que vous demandez une compagnie?

Puis, honteuse de cet oubli de l'étiquette, Andrée fit un pas en arrière, rougissante et les mains jointes.

Le roi se retourna pour admirer la rougeur, l'émotion de la belle enfant; il revint aussi à Richelieu avec un regard de bienveillance qui apprit au courtisan combien sa demande était agréable à cause de l'occasion qu'elle fournissait.

—En effet, dit la Dauphine, ce jeune homme est charmant, et j'avais pris l'engagement de faire sa fortune; que les princes sont malheureux! Dieu, quand il leur donne la bonne volonté, leur ôte la mémoire ou le raisonnement; ne devais-je pas penser que ce jeune homme était pauvre, que ce n'était assez de lui donner l'épaulette, et qu'il fallait encore lui donner la compagnie?

—Eh! madame, comment Votre Altesse l'eût-elle su?

—Oh! je le savais, répliqua vivement la Dauphine avec un geste qui rappela au souvenir d'Andrée la maison si nue, si modeste, et pourtant si heureuse à son enfance; oui, je le savais, et j'ai cru avoir tout fait en donnant un grade à M. Philippe de Taverney.... Il s'appelle Philippe, n'est-ce pas, mademoiselle?

—Oui, madame.

Le roi regarda toutes ces physionomies si nobles, si ouvertes; puis il arrêta les yeux sur celle de Richelieu, qui s'illuminait aussi d'un reflet de générosité qu'il empruntait sans doute à son auguste voisine.

—Ah! duc, dit-il à demi-voix, je vais me brouiller avec Luciennes.

Puis vivement, à Andrée:

—Dites que cela vous fera plaisir, mademoiselle, ajouta-t-il.

—Ah! Sire, fit Andrée en joignant les mains, je vous en supplie.

—Accordée, alors, dit Louis XV; vous choisirez une bonne compagnie à ce pauvre jeune homme, duc; et j'en ferai les fonds, si déjà elle n'est toute payée et toute vacante.

Cette bonne action réjouit tous les assistans: elle valut au roi un céleste sourire d'Andrée; elle valut à Richelieu un remerciment de cette belle bouche, à qui, dans sa jeunesse, il eût demandé plus encore, ambitieux et avare comme il était.

Quelques visiteurs arrivèrent successivement; parmi eux le cardinal de Rohan, qui, depuis l'installation de la Dauphine à Trianon, faisait assidûment sa cour.

Mais le roi, pendant toute la soirée, n'eut de bons égards et d'agréables paroles que pour Richelieu. Il se fit même accompagner de lui lorsqu'il prit congé de la Dauphine pour retourner à son Trianon. Le vieux maréchal suivit le roi avec des tressaillements de joie.

Tandis que Sa Majesté regagnait avec le duc et ses deux officiers les allées sombres qui aboutissent au palais, Andrée avait été congédiée par la Dauphine.

—Vous avez besoin d'écrire cette bonne nouvelle à Paris, avait dit la princesse, vous pouvez vous retirer, mademoiselle.

Et, précédée d'un valet de pied qui portait une lanterne, la jeune fille traversait l'esplanade de cent pas qui séparait Trianon des communs.

Devant elle aussi, de buisson en buisson, bondissait dans les feuillages une ombre qui suivait chaque mouvement de la jeune fille avec des yeux étincelants: c'était Gilbert.

Lorsque Andrée fut arrivée au perron, et qu'elle commença à monter les marches de pierre, le valet retourna aux antichambres de Trianon.

Alors Gilbert, se glissant à son tour dans le vestibule, arriva aux cours des écuries, et, par un petit escalier, raide comme une échelle, grimpa dans sa mansarde, située en face des fenêtres de la chambre d'Andrée, dans un angle des bâtiments.

Il vit de là Andrée appeler à l'aide une femme de chambre de Mme de Noailles, qui avait sa chambre dans le même corridor. Mais lorsque cette fille entra dans la chambre d'Andrée, les rideaux de la fenêtre tombèrent comme un voile impénétrable entre les ardents désirs du jeune homme et l'objet de ces idées.

Au palais, il ne restait plus que M. de Rohan, redoublant de galanterie auprès de Mme la Dauphine, qui le traitait assez froidement.

Le prélat finit par craindre d'être indiscret, d'autant plus qu'il avait déjà vu M. le Dauphin se retirer. Il prit donc congé de S. A. R., avec les marques du plus profond et du plus tendre respect.

Au moment où il montait en carrosse, une femme de chambre de la Dauphine s'approcha de lui et entra presque dans sa voiture.

—Voici, dit-elle.

Et elle lui mit dans la main un petit papier soyeux dont le contact fit frissonner le cardinal.

—Voici, répliqua-t-il vivement, en mettant dans la main de cette femme une bourse lourde, et qui vide eût été un salaire honorable.

Le cardinal, sans perdre de temps, commanda au cocher de partir pour Paris, et de demander de nouveaux ordres à la barrière.

Pendant tout le chemin, dans l'obscurité de la voiture, il palpa et baisa comme un amant enivré le contenu de ce papier.

Une fois à la barrière:

—Rue St-Claude, dit il.

Bientôt après il traversait la cour mystérieuse, et retrouvait ce petit salon où se tenait Fritz, l'introducteur aux silencieuses façons.

Balsamo se fit attendre un quart-d'heure. Il parut enfin, et donna au cardinal, pour cause de son retard, l'heure avancée qui pouvait lui permettre de croire qu'aucune visite ne lui viendrait plus.

En effet, il était près d'onze heures du soir.

—C'est vrai, monsieur le baron, dit le cardinal, et je vous demande pardon de ce dérangement. Mais vous souvenez-vous de m'avoir dit, un jour, que pour être assuré de certains secrets....

—Il me fallait les cheveux de la personne dont nous parlions ce jour-là, interrompit Balsamo qui avait vu déjà le petit papier aux mains du naïf prélat.

—Précisément, monsieur le baron.

—Et vous m'apportez ces cheveux, monseigneur, très bien.

—Les voici.

—Croyez-vous qu'il sera possible de les ravoir après l'expérience?

—A moins que le feu n'ait été nécessaire, auquel cas....

—Sans doute, sans doute, dit le cardinal; mais alors je pourrai m'en procurer d'autres. Puis-je avoir une solution?

—Aujourd'hui?

—Je suis impatient, vous le savez.

—Il faut d'abord essayer, monseigneur.

Balsamo prit les cheveux et monta précipitamment chez Lorenza.

—Je vais donc savoir, se disait-il en chemin, le secret de cette monarchie; je vais donc voir le dessein caché de Dieu.

Et de l'autre côté de la muraille, avant même d'avoir ouvert la porte mystérieuse, il endormit Lorenza. La jeune femme le reçut donc avec un tendre embrassement.

Balsamo s'arracha avec peine de ses bras. Il eût été difficile de dire quelle chose était plus douloureuse au pauvre baron, ou des reproches de la belle Italienne quand elle était éveillée, ou de ses caresses quand elle dormait.

Enfin, étant parvenu à dénouer la chaîne que les deux beaux bras de la jeune femme avaient jetée à son cou:

—Ma Lorenza chérie, en lui mettant le papier dans la main, peux-tu me dire à qui sont ces cheveux?

Lorenza les prit et les appuya sur sa poitrine, puis contre son front; quoique ses deux yeux fussent ouverts, c'était par la poitrine et le front qu'elle voyait pendant son sommeil.

—Oh! dit-elle, c'est une illustre tête que celle dont on les a dérobés.

—N'est-ce pas!.... Une tête heureuse, dis!

—Elle peut l'être....

—Cherche bien, Lorenza.

—Oui, elle peut l'être; il n'y a pas d'ombre encore sur sa vie.

—Cependant elle est mariée?

—Oe! fit Lorenza avec un doux sourire.

—Eh bien! quoi? et que veut dire ma Lorenza?

—Elle est mariée, cher Balsamo, ajouta la jeune femme, et cependant....

—Et cependant!

—Et cependant....

Lorenza sourit encore.

—Moi aussi je suis mariée, dit-elle.

—Sans doute.

—Et cependant....

Balsamo regarda Lorenza avec un profond étonnement; malgré le sommeil de la jeune femme, une pudibonde rougeur s'étendit sur son visage.

—Et cependant? répéta Balsamo, achève.

Elle jeta de nouveau ses bras autour du cou de son amant, et, cachant sa tête dans sa poitrine:

—Et cependant je suis vierge, dit-elle.

—Et cette femme, cette princesse, cette reine, s'écria Balsamo, toute mariée qu'elle est?

—Cette femme, cette princesse, cette reine, répéta Lorenza, elle est aussi pure et aussi vierge que moi; plus pure, plus vierge même, car elle n'aime pas comme moi.

—Oh! fatalité! murmura Balsamo. Merci, Lorenza, je sais tout ce que je voulais savoir.

Il l'embrassa, serra précieusement les cheveux dans sa poche; et, coupant à Lorenza une petite mèche des siens noirs, il la brûla aux bougies et en recueillit la cendre dans le papier qui avait enveloppé les cheveux de la Dauphine.

Alors il redescendit; et, tout en marchant, réveilla la jeune femme.

Le prélat, tout ému d'impatience, attendait, doutait.

—Eh bien! monsieur le comte! dit-il

—Eh bien! monseigneur.

—L'oracle?

—L'oracle a dit que vous pouviez espérer.

—Il a dit cela! s'écria le prince transporté.

—Concluez, du moins, comme il vous plaira, monseigneur; l'oracle ayant dit que cette femme n'aimait pas son mari.

—Oh! fit M. de Rohan avec un transport de joie.

—Quant aux cheveux, dit Balsamo, il m'a fallu les brûler pour obtenir la révélation par l'essence; en voici les cendres que je vous rends scrupuleusement après les avoir recueillies, comme si chaque parcelle valait un million.

—Merci, monsieur, merci, je ne pourrai jamais m'acquitter envers vous.

—Ne parlons pas de cela, monseigneur; une seule recommandation, dit-il; n'allez pas avaler les cendres dans du vin, comme font quelques les amoureux, c'est d'une sympathie si dangereuse que votre amour deviendrait incurable, tandis que le cœur de votre amante se refroidirait.

—Ah! je n'aurai garde, dit le prélat presque épouvanté. Adieu, monsieur le comte, adieu.

Vingt minutes après, le carrosse de Son Eminence croisait au coin de la rue des Petits-Champs la voiture de M. de Richelieu, qui faillit renverser dans un des énormes creusés par la construction d'une maison.

Les deux seigneurs se reconnurent.

—Eh! prince? dit Richelieu avec un sourire.

—Eh! duc! répliqua monseigneur Louis de Rohan avec un doigt sur sa bouche.

Et ils furent transportés en sens inverse.

(*A continuer.*)

☞ L'attention des acheteurs, appelée sur la vente importante qui sera faite aujourd'hui, par M. Beard & Calhoun, à l'Arcade de Banks.

MACE & FOSTER.
Avocats.
BUREAU, No. 11, EXCHANGE PLACE.
G. W. Race, | Nouvelle-Orléans, (Le)
W. H. Foster, | 1er nov. 1847.
10 nov—6

EN débarquement du navire Quebec de New York, un grand assortiment de drogues, médicaments, instruments de chirurgie etc., à vendre en gros et en détail, parmi lesquels se trouvent les suivants:
Vermifuge camatien, en caisses de grosse,
Panacée de Swain en do de douzaine,
Composition de Grambean pour les cheveux,
Phoenix bitters de Moffat véritable,
Pilules purgatives de idem, idem,
Idem, idem de Morrisson idem,
Idem de longue vie de Parr idem;
Colle de poisson de Cooper pour gelée,
Poudres de Seidlitz en grandes boites,
Capsules au baume de copahu,
Do do do et cubèbe,
Do A l'huile de palmachristi,
Sparadrap de Griffith en étuis de 5 et 10 yards,
Encre à marquer le linge, de Kidder, véritable,
Idem idem idem de Tarrant idem,
Idem idem idem de Payson, sans préparation,
Clyso-pompes simples et complets, assortis,
Seringues pour les chevaux,
Trébuchets avec leurs poids, en boîtes de maroquin,
Scarificateurs anglais, garantis,
Idem américains, idem,
Idem en argent d'Allemagne, idem,
Instruments à ventouses en boîte à [illegible],
Idem pour dentistes en idem,
Trousses pour chirurgiens avec instrumens,
Idem idem sans idem,
A. A. PEYCHAUD, 163, rue Royale.
13 nov—3f

RECU par les derniers arrivages du Havre, les articles suivants:
Des robes de bal blanches et en couleur,
Mousselines brochées en blanc et en couleur pour robes,
Mousselines pour rideaux; damassées do.
Mouchoirs batiste brodés en blanc et en couleur,
Do madras assortis,
Guinghams assortis; mousselines à raies, à vendre chez F. PERRET, 48, Bienville
13nov

Propriété de valeur à vendre.
UN TERRAIN, 64 pieds face à la rue Circus, sur 95 de profondeur, entre Julia et Girod. Plus les améliorations, consistant en 2 maisons de 4 appartements et dépendances.
BOURGEOIS BLESINE, Allée de la Bourse, No. 18, entre Conti et St-Louis.
13 nov.

PICADURA—Quelques barils de picadura pour papier à cigares, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, rue de la Commune
13 nov

CAFÉ DE RIO—1500 sacs prime café de Rio, en double ou simple sacs, à vendre par J. W. STANTON & CO., Enc. Magasins et Lafayette
13 nov

HUILE DE BALEINE—4000 gallons d'huile purifiée garantie, à vendre par J. W. STANTON & CO., Enc. Magasins et Lafayette
13 nov

BLANC DE BALEINE—250 caisses blanc de baleine nouveau Bedford (Howland) en débarquement et à vendre par J. W. STANTON & CO., Enc. Magasins et Lafayette
13 nov

PLATS Cotés.—35 barriques plats cotés blanc, à vendre par J. WOODRUFF & Co, 93, Magasins.
13nov

CAFÉ—100 sacs café Vieux du Gouvernement de Java, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 96 Vieille Levée.
13 nov

POIVRE—600 sacs poivre de Sumatra, en débarquement du navire St-Mary, de New York, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 96, Vieille Levée.
13 nov

TABAC.—700 balles Vuelta de Abajo et Cuba, pour capes et tripes, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 96, Vieille Levée.
13 nov

SUCRE—600 caisses sucre blanc en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 96, Vieille Levée.
13 nov

CONDUIT à la geôle de police de la Municipalité No. 2.
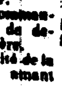
Le griffe brun HANIF, âgé d'environ 40 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, se disant appartenir à Martigue.
H. H. HACKETT, Gardien.
13 nov

FRUITS ET FRAISES AU JUS—150 caisses fruits assortis et fraises au jus, en magasin et à vendre par CHARLES DUFOUR, 38, rue Natchez
3 nov

EN débarquement du navire Laura de Boston, 100 caisses chandelles de suif, Winchester, 5, 6 et 8 à la livre, à vendre par DARAN, QUERVOUZE & CO., 11 et 15, St-Louis
4 nov

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Vendredi soir, 12 novembre 1847.

COTON.—Arrivé pendant la semaine, Louisiane et Mississippi, 21,546 balles; Lac, 230; Tennessee et North Alabama, 3,803; Arkansas, 2,446; Floride, 1,035; Mobile, 1,215; Texas, 3; ensemble 29,986 balles. Expédié, pendant la semaine, pour Liverpool, 7,636; Havre, 3,736; Trieste, 1,710; Barcelone, 1,467; Havane, 999; Tampico, 239 (y compris 600 demi-balles); New-York, 1,757; Boston, 1,301; Philadelphie, 130; ensemble 18,430 balles. Ce qui donne une augmentation de stock de 10,556 balles, portant le chiffre actuel, y compris le coton à bord non expédié ce jour, à 114,865 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er septembre 1847.		23,867
Arrivé durant la semaine	29,986	
Arrivé antérieurement	151,866	
		180,851
		204,721
Expédié durant la semaine	18,430	
Expédié antérieurement	71,436	
		89,856
Stock en main et à bord des navires, ce soir.		114,865

Nous faisions observer dans notre dernière revue de la semaine que le marché au coton s'était fermé en baisse, sans qu'on pût savoir quand cette tendance s'arrêterait. Depuis ce jour, les détenteurs se sont moins empressés d'offrir; la conséquence en a été que le marché a repris un peu de fermeté, mais que les affaires n'ont pas été très considérables. Les ventes de la semaine n'ont été que de 15,000 balles, aux cours ci-après:

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississippi.

Inférieur	00	@ 00
Ordinaire	6½	@ 6¾
Middling	7	@ 7¼
Good Middling	7¼	@ 7½
Middling Fair	7½	@ 7¾
Fair	7¾	@ 8
Good Fair	—	@ —
Good and Fine	—	@ —
Good Fair	—	@ —

TABAC.—Arrivé, pendant la semaine, 1,137 boucauts. Expédiés, pendant la semaine, pour la Corogne et Cadix, via Rigo, 674 boucauts; New York, 52: ensemble 726 boucauts laissant un stock en entrepôt et à bord non-expédié ce jour, de 11,393 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1847		22,699
Arrivé durant la semaine	1,137	
Arrivé antérieurement	3,914	
		5,051
		27,750
Expédié durant la semaine	786	
Expédié antérieurement	15,581	
		16,367
Stock en main ce soir		11,383

Le marché est peu animé, le stock est toujours trop bas pour que les ventes acquièrent de l'importance. Il s'est vendu 90 boucauts, aux cours de la semaine dernière, qui sont maintenus avec assez de fermeté. En feuilles, ordinaire 2¾ @ 4; fair, 4¼ @ 4¾; bons, 5¼ @ 5¾; choix, 6 @ 7¾; capes de cigares, 8 @ 12 c. la livre.

SUCRE.—Point de variation. La demande reste au niveau des arrivages, et les ventes de la semaine ont été d'environ 1,800 boucauts aux prix ci-après: inférieur, 3 @ 3½; ordinaire, 3¾ @ 4; fair, 4¼ @ 4½; choix, 5 @ 5¼ c. Il s'est fait quelques ventes pour importantes sur plantation, de 4 @ 4½ c.

MELASSES.—Le marché a éprouvé des fluctuations. Au commencement de la semaine, les prix étaient de 23 @ 23½ c. le gallon. Plus tard, ils tombèrent à 21 et 21½ c. à la suite de fortes ventes à ce cours. Enfin ils sont revenus à 22 c. le gallon. Environ 3,000 barils ont été vendus pendant la semaine. Il s'est fait une petite vente sur plantation, à 20 cents.

FARINE.—Les arrivages ont été considérables; le marché est lourd, les acheteurs attendent une baisse pour opérer. Il ne s'est pas vendu pendant la semaine au delà de 8,000 barils, de $5 12½ @ $5 25 pour l'Ohio, de $5 25 @ $5 50 pour les Illinois; les marques de choix de St Louis obtiennent de $5 50 @ $5 75.

GRAINS.—Des affaires considérables ont été faites en grains la semaine passée, les ventes s'élevant à environ 4,000 sacs vendus au prix de 40 à 47 c. quoique la plus grande partie des transactions se soient faites de 43 à 45 cts. par boisseau. Un petit lot de blé est arrivé depuis, lequel est offert à 90 c.—Avoine.—environ 20,000 boisseaux d'avoine ont été vendus dans la semaine aux prix de 27 à 33 c. par boisseau en grenier et en sacs.

PORC.—Les transactions dans le marché au porc, pendant la semaine dernière, n'ont pas été très considérables, mais les prix quoiqu'un peu plus bas sont plus solides que dernièrement, cela étant occasionné par les nombreux chargements qui ont été faits [illegible] de $12, 12½ à $12 37½, prime. $11 @ $11 25 par barriques pour petits lots. [illegible] la semaine passée qui ont été pour consommation, et les prix sont moins fermes qu'à nos dernières dates, [illegible].

LARD.—Le marché sur cet article a été renfermé dans la vente de quelques lots insignifiants en barils pour la consommation de la ville. La tranquillité de ce marché est le résultat de l'augmentation du stock, et du peu d'exportations qui ont eu lieu, conséquemment les prix sont en baisse et le prime de cet article en barillets est de 11 @ 11½ et le prime en barils est de 9½ @ 10½.

BŒUF.—Les arrivages de bœufs pendant la semaine dernière, quoique peu considérables, l'ont été cependant assez pour donner de l'extension au marché et nous sommes maintenant en état de donner [illegible] jusqu'à présent nous n'avons remarqué que de petites affaires, nous mettons mess, de $17 @ 17 50; en demi barils, de $9 50 @ 9 75 c. et de $12 @ 12 25 par barils pour prime.

CHANVRE.—Il n'y a pas eu de transactions dans cet article depuis nos dernières notes, les vendeurs continuent à demander les anciens prix, $140 par tonneau, lequel prix les acheteurs ne paraissent pas disposés à payer; cependant quelques offres de $115 ont été faites, mais elles ont été refusées. Les arrivages continuent, mais le stock en vente est petit.

TOILES ET CORDES D'EMBALLAGE.—Les ventes de toiles et cordes d'emballage, pendant la semaine dernière, s'élèvent à environ 1,000 pièces et 2,0 rouleaux aux anciens prix, savoir de 15 @ 16 c. pour toiles, et de 7 @ 7½ c. pour cordes; il y a quelques petits lots de qualité inférieure qui peuvent être achetés à bas prix, mais les détenteurs de grands lots, bonnes marques, tiennent fermes à leurs prix ci-dessus.

WHISKEY.—Cet article est devenu d'un débit difficile depuis notre dernière note et les prix sont tombés de 19½ @ 20 c. par gallons, pour rectifié. Quelques petits lots seulement obtiennent le dernier prix.

CHANGE.—Le marché reste stationnaire. Sterling, de 4 @ 5 pour cent de prime; francs, de 5 40 @ 5 50. Sur New York, à 60 jours, de 3 @ 3¼ pour cent d'escompte; à vue de 1 @ 1½ pour cent d'escompte.

FRET.—Le grand nombre de bâtiments entrés en rade depuis quelques jours a fait tomber le prix du fret. On a pris du coton pour Liverpool à 9/16 d. mais les expéditeurs ne veulent plus accorder que 1/2 d.

AVIS.—Les soussignés, en vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 20 septembre 1847, ayant été nommés commissaires pour l'estimation et l'assainissement des terrains nécessaires pour l'ouverture et l'élargissement de la promenade Carondelet, côté ouest de la rue Tonti, donnent avis qu'ils ont déposé ce jour, entre les mains du greffier de la dite Cour, un tableau de la dite estimation, qui sera ouvert à l'inspection de toutes les personnes qui y sont intéressées, lesquelles par le présent avis sont [illegible] que le rapport de la dite estimation et assainissement sera présenté à la dite Cour pour être confirmé, et toute personne dont les droits ou intérêts seront lésés, auront le droit de présenter des objections par écrit dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, lequel, suivant la loi, doit être inséré pendant vingt jours, en français et en anglais, dans deux des gazettes publiées dans cette ville.
Nouvelle-Orléans, le 11 novembre 1847.
J. B. LAMBERT,
H. J. RANNEY,
OCTAVE BLACHE.
12 nov—20

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
☞ Agence pour la vente en gros, No. 151, rue de Chartres, où devront être adressés, à J. Wright agent pour le Sud et l'Ouest, tous les ordres de ceux qui tiennent à se procurer réellement le médicament de Winer.
26 oct

Remède contre la Fièvre Jaune.
☞ L'USAGE de la Panacée Indienne de l'Ouest, préviendra les attaques de cette maladie.
Ce remède sans égal est souverain
Contre les rhumes et les fièvres,
Do l'asthme, les affections du foie,
Do la diarrhée, les indigestions,
Do la constipation, les maux d'estomac,
Do les hémorrhoïdes et la dyspepsie.
On peut s'en convaincre en l'essayant; dans les cas où elle manquera d'opérer, on reprendra les bouteilles et on rendra l'argent.
En vente au No 80, rue Poydras, chez COMSTOCK.
26 sep

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Dépôt chez F. A. BERTRAND, Encoignure Royale et Bienville.
☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves, et nous voulons rattacher toutes les fonctions de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter... Il faut donc à tout prix expulser ces vers qui ne produisent sans cesse des [illegible] le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes: d'être anthelmintique, purgatif et tonique.
16 nov.

SALON DE MODES.
MME ADÈLE NORÈS, ex-première demoiselle chez Mme Delsuc, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans qu'elle vient de recevoir, de Paris, un assortiment des dernières Modes, et qu'elle fera l'ouverture de son Salon de Modes, au No. 243, rue Bourbon, à côté du magasin de M. Macarty, le lundi 8 novembre. Mme Norès sollicite le patronage des dames Louisianaises pour tout ce qui tient à la confection des modes, qu'elle fera suivant le goût des personnes, aux prix les plus modérés.
5 nov—6

AMANDES FRAICHES.—30 balles amandes en coques.
25 barrillets do sans coques, 30 liv. chacun.
25 caisses amandes do amères, 25 liv. chacune, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée.
8nov—6

☞ Les consignataires des marchandises suivantes, par le navire Ancona, capitaine Nome, du Havre, marquées J. No 973, 1 caisse; R. H. 1, 2, 3.—3 caisses, sont priés de passer au bureau de JENKINS & TIGLER, 26. Commune.
22 nov

☞ Le paquebot ST-MARY, capitaine Mollie, de New-York, est maintenant en débarquement vis à vis le marché aux légumes; les consignataires sont priés de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront entreposées à leurs frais et risques.
JOHN O. WOODRUFF & Co., 93, rue des Magasins.
12 nov

☞ Le navire ONTARIO, venant de Boston, est en déchargement vis à vis la Presse à Coton d'Orléans. Les consignataires sont priés de faire prendre livraison de leurs marchandises; autrement elle seront envoyées dans les magasins publics à leurs frais.
LEVI H GALE, 63 Commune.
12 nov

☞ Le navire Hartley Cooper, capt. Lord, d'Anvers, est en déchargement près des Water works de la 2me municipalité; les consignataires sont priés de prendre leurs permis, et de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée; toutes les marchandises pour lesquelles des permis n'auront pas été pris dans les cinq jours seront envoyées aux entrepôts publics.
JENKINS & TIGLER, 26 rue de la Commune.
11 nov

☞ Le navire Français l'OSCAR, capitaine Labory, est en déchargement en face de la Monnaie. Les consignataires sont priés de prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée. Toute marchandise pour laquelle un permis ne sera pas obtenu dans les cinq jours, sera envoyée aux magasins publics.
F. JORDY, 10, Conti.
10 nov—6

☞ Le capitaine et le consignataire du navire français, l'Oscar, préviennent qu'ils ne seront pas responsables des dettes contractées par l'équipage dudit navire.
F. JORDY, 10, Conti.
10 nov—6

AVIS est par le présent donné à tous, que j'ai perdu un certain billet tiré par Alfred Rousseau, pour la somme de deux cents piastres, payable sur demande et daté le 26 juin 1847 ou vers cette époque, et que l'on ai arrêté le paiement. Le public est en conséquence prévenu de ne pas le négocier.
Nlle-Orléans, 10 novembre 1847.
RENETTE ROUSSEAU.
12 nov—3

AVIS.—La Société ci devant existant entre les soussignés, sous la raison Trouard & Bouligny, à dater de ce jour, est dissoute d'un commun accord. Didier Trouard et Eml Bouligny sont autorisés à se servir du nom de la société pour ce qui a rapport à la liquidation.
Ville de Lafayette, 10 novembre 1847.
A. L. TROUARD,
D. TROUARD,
E. BOULIGNY.
12 nov—3

NEGRES A VENDRE.—Cent cinquante nègres du Maryland, et de la Virginie, arrivant de Baltimore et se composant de domestiques de maison, couturières, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, forgerons, charpentiers, cochers, barbiers et un grand nombre de nègres de champ, lesquels seront vendus à bas prix, et entièrement garantis.
Les habitants et autres trouveront un grand avantage à visiter mon stock à la rue de l'Esplanade.
J. M. WILSON.
12nov—30

DOMESTIQUE demandé.—On désire acheter ou louer, un garçon d'environ 15 ans, connaissant bien la ville, pour faire des commissions et servir à table.
S'adresser rue du Canal, 27.
9nov—2f

A VENDRE en débarquement du navire Oscar, de Bordeaux:
84 barriques Montferrand,
30 caisses cerises à l'eau de vie,
25 do abricots à l'eau de vie,
25 do prunes à l'eau de vie,
par DUBUC F., 77 rue St-Louis, entre Royale et Bourbon
12 nov

VIN DE BORDEAUX—300 caisses claret de 12 bouteilles, à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par FRED BONIS, 62, rue Conti, en face la Banque de la Louisiane.
12 nov

PATE DE JUJUBE—3 caisses pâte de jujube, 1re qualité, à vendre par NATHAN JARVIS & CO, 26, rue de la Commune
12 nov

ROUGE DE PLOMB ET LITHARGE—20 barillets en magasin à vendre par NATHAN JARVIS & CO., 26, rue de la Commune
12 nov

HUILE DE BALEINE—3 barriques garanties huile de baleine, à vendre par NATHAN JARVIS & CO., 26, rue de la Commune
12 nov

NOIR DE FUMÉE et blanc de cerune—100 barils en magasin, à vendre par NATHAN JARVIS & CO., 26, rue de la Commune
12 nov

$10 de récompense seront données pour l'arrestation du nègre MARTIN, livré dans une des geôles de l'Etat ou entre les mains de son maître.

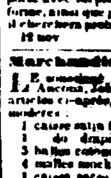

PARTI marron le 8 courant, de la briqueterie du soussigné, 3me Municipalité, le nègre américain MARTIN, parlant aussi le français et provenant de l'habitation ci-devant Michel Aime, âgé d'environ 36 ans, teint clair, gros nez, cou court, figure ronde, parlant beaucoup et enclin à boire, ayant plusieurs cicatrices sur la poitrine [illegible] à des croissances de chaîne; il est trapu et court de taille (environ 5 pieds); il était vêtu lors de son départ, d'une chemise blanche de coton et d'un [illegible] drap gris bleu, uniforme de soldat [illegible] il emporte avec lui plusieurs rechanges [illegible] forme, ainsi que plusieurs [illegible] il cherchera probablement à se déguiser.
C. C[illegible]
12 nov

Marchandises françaises en gros.
LE soussigné vient de recevoir par les navires Ancona, John Cadmus et Huron, du Havre, les articles ci-après, qu'il offre à vendre à des prix modérés:
1 caisse satin laine noir pour pantalons.
1 do draps noir Sedan, 4/3.
3 balles cotonnade bleue unie, "extra forte."
4 malles mouch madras, dessins nouveaux.
1 caisse serge noire pour paletots.
1 do mousseline laine noire, 5/4.
1 do cachemire d'écosse en couleur, 3/4.
2 do mousseline unie, moirée et à franges.
1 do barèche en couleur et noir.
1 do soie d'Italie noire, petite et grande larg.
1 do soie en couleur.
1 do robes brodées [illegible].
1 do foulards de soie [illegible] pour robes.
2 do [illegible], 7, 9 et 10.
1 do fleurs artificielles.
1 do crêpe noir et en couleur.
2 do [illegible] pour [illegible].
20 douzaines voilettes noires et blanches.
20 do fichus dentelle noirs et blancs.
10 do pèlerines do do.
En entrepôt:
500 do mouch madras, qualité ordinaire.
3 balles cotonnade bleue extra forte.
FRED. BONIS, 62, Conti, en face la Banque de la Lou.
12 nov

MUSIQUE—Air [illegible] par Henry Herz—[illegible]—Les Vêpres No 2, Hunter—L'Impératrice, valse favorite par Strauss—La Belle Anglaise, valse par Wallace—L'Alhambra, grande valse brillante par Burgmuller—[illegible] Les Cracoviennes [illegible] par Henry Herz—[illegible] Polkas; à vendre dans le magasin de musique de MAYO, 5 rue du Camp.
11 nov—3

10,000 Barils de Charbon à vendre.
LE soussigné offre à vendre, du charbon de Pittsburg et du charbon de Canel américain, à SOIXANTE-DIX CENTS le baril, dans ce moment en débarquement. S'adresser sur la levée, au wharf St Joseph, ou au dépôt de J. FELIX COLDUC, 180 rue Toulouse.
11 nov

Charbon! Charbon!
KENNEDY & TAYLOR,
No. 150, rue Magasins, près Girod.
LES ordres laissés pour charbons, tels que, Pittsburg passé au crible, Anthracite ou Cannel anglais, seront exactement et promptement exécutés au prix courant, en laissant les noms et demeures au magasin de cigares de F. de P. PARRA, Enc. St Louis et Passage de la Bourse.
5nov—6m

CHARBON.—Les personnes désirant faire leur provision de charbon de Pittsburg et de Cannel pour l'hiver, peuvent le faire maintenant, à bas prix, en s'adressant à ROB. MURPHY, 62, Vieille Levée, ou 96, Vieux Bassin.
10nov

ON demande à acheter deux ancres du poids de 1400 et 2100 livres avec 80 pieds de chaîne. S'adresser à bord du navire EMMA WATTS ou à LEVI H. GALE, 63 rue de la Commune.
11 nov

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Huron du Havre—à bon marché.
Une caisse bas gris, français, pour femme.
Une do de [illegible] do do.
Une do ombrelles, nouveaux dessins élégants.
Une do mouchoirs batiste diverses qualités.
Une do do do coton, garnis, imprimés.
Une do corsets divers modèles et diverses formes.
Une do jupons coton, pour femmes.
Deux do savon de toutes qualités.
Deux malles parfumeries assorties.
Une caisse livres et médicaments pour suivre la méthode Raspail.
Une do boutons de nacre, perle, soie, etc., articles nouveautés.
Toujours en magasin, un assortiment complet de divers autres articles.
P & J LACOSTE, 169 rue Royale.
11 nov

VIN rouge et blanc en caisses et en barriques, à vendre par le soussigné, débarqué du navire Talma de Bordeaux.
1,200 caisses vin rouge ordinaire, capsule et étiquette.
100 do do do de supérieur.
100 do do do blanc Haut Sauterne.
30 barriques vin Montferrand.
15 do do Haut Talence.
20 barils vin blanc Sauterne.
70 paniers bouteilles vides.
A. CARRIERE, 94, Vieille Levée.
11 nov

A Vendre en débarquement du navire Oscar, venant de Bordeaux.
100 caisses abricots à l'eau de vie.
100 do prunes do.
100 do poires do.
15 do pêches [illegible] Teysonneau.
40 do fruits assortis do do.
15 do [illegible].
1 do [illegible].
600 1/2 boîtes sardines à l'huile, marque Camus.
10 caisses champignons secs.
50 estagnons eau de fleur d'oranger.
H. DUBOUYT, 13, Toulouse, entre Chartres & Levée.
11nov

Bottes, Souliers et Brodequins.
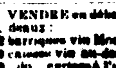
494 caisses en débarquement des navires Ontario et Gov. Davis, à vendre par E. G. [illegible], 12, rue de la Douane.
11nov—3f

A VENDRE en débarquement du navire [illegible], de Marseille, 100 caisses eau de fleur d'oranger, par DUBUC F., 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.
20 oct

A VENDRE en débarquement du Camée de Bordeaux:
50 barriques vin Montferrand,
100 caisses vin au-dessus de l'ordinaire,
100 do cerises à l'eau de vie,
25 do abricots do do,
25 do prunes do do,
250 milliers bouchons [illegible],
40 milliers bouchons [illegible].
DUBUC F., 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.
20 oct

TRUFFES ET CHAMPIGNONS—[illegible] truffes du Périgord.
500 demi boîtes truffes du Périgord, marque [illegible] & Co.:
500 demi boîtes do do do do do;
50 bouteilles do do do do do;
100 demi do do do do do;
200 boîtes [illegible] do;
300 demi boîtes do do do do do.
En magasin et à vendre par CHARLES DUFOUR, 38, rue Natchez.
3 nov

VERMICELLI & MACARONI, à vendre par D. LANATA,

AMUSEMENTS

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL, AU BENEFICE des ORPHELINS, donné par M. Carrière, du Conservatoire Royal de Musique de Paris, *A la Salle de bal de la Bourse St Louis,* Samedi, 13 novembre 1847.

Assisté des artistes les plus distingués de cette ville.

L'orchestre sera dirigé par M. Gabici, et le piano sera tenu par M. Nores.

Programme.—Première partie:

1. Ouverture. (orchestre.)
2. Grand air de la Norma, chanté par Mme ....
3. Solo de violon, exécuté par le jeune Gerbert, âgé de 11 ans, élève de Gabici, accompagnement d'orchestre.
4. Grandes variations tirées de l'œuvre 60 de Mayseder, exécutées sur la flûte, par M. Carrière, accompagnement d'orchestre.

Deuxième partie:

1. Ouverture. (orchestre).
2. Duo de piano et flûte sur la chansonnette favorite, l'Enfant du régiment, exécuté par Madame D... et M. Carrière.
3. Romance chantée par Madame....
4. Grande fantaisie pour le piano, exécutée par Madame D....
5. Grande fantaisie pour la flûte, exécutée par M. Carrière, accompagnement d'orchestre.

☞ Les portes seront ouvertes à 7 heures, et le Concert commencera à 7 heures et demie.

☞ On peut se procurer des billets chez MM. Zambelli, rue Royale; Bonabel, rue Chartres, et Lelièvre, Place St-Antoine.
11 nov

A LOUER—Le 2e et le 3e étage du magasin No 25, rue de la Commune. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser sur les lieux, à JENKINS & TIGLER.
11 nov

DEMANDE d'une Dame parlant l'anglais et le français. S'adresser au bureau de l'Abeille.
10nov

A VENDRE en débarquement du navire Oscar, Capitaine Labory, venant de Bordeaux,
80 caisses absinthe à l'eau de vie.
120 do prunes do.
V. MAIGNAN, 67, rue St Louis.
11 nov

SUCRE—300 caisses de sucre brun de la Havane, convenable pour les raffineries, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, rue de la Commune.
11 nov

CHAUSSETTES.—En débarquement du navire Carnatic, et en magasin, 600 douzaines chaussettes de laine, 100 paquets, à vendre par FROST & Co, rue Magasins.
11 nov

CAFÉ de la Havane—225 sacs café de la Havane, en magasin et à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée.
11nov

AMANDES FRAICHES—30 sacs amandes, 25 barrillets do sans coques; 25 caisses do amères, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée.
11nov

VIN DE MADÈRE—9 pipes vin vieux de Madère, 1re qualité, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée.
11nov

VIN DE MARSEILLE—50 barriques vin Grenache, de Marseille; 30 do Bergasse do. en magasin et à vendre par HEPBURN & TURPIN, No 31, Vieille Levée.
11 nov

VIN CATALOGNE—85 pipes vin de Catalogne, 67 demi pipes idem, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée.
11nov

LAINE MEXICAINE—33 balles laine mexicaine à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée.
11nov

SOCIETE.—Le soussigné a associé son frère J. A. Weysham avec lui. A dater de ce jour, les affaires seront conduites comme de coutume en gros et en détail, sous la raison de E. Weysham Brother.
Nouvelle-Orléans, le 8 nov 1847.
E. WEYSHAM, Successeur de W. A. Ryan.
9 nov—6

A Vendre.
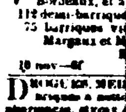
UN joli piano de seconde main, parfaitement conservé, sera vendu à bas prix au No. 325, rue Bourgogne, entre Hôpital et Quartier.
9 nov—6

AVIS.—Les créanciers de la succession de feu John Harvey devront présenter leurs réclamations à Mme Vve Ellen Harvey, administratrice du défunt, et les débiteurs devront payer à sa résidence No 75 rue Vieille Levée, 3me municipalité.
Mme HARVEY.
10 nov—6

VINS.—En débarquement du navire Oscar, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
112 demi-barriques vin blanc, St-Estèphe,
75 barriques vin rouge, St Estèphe, Chateau Margaux et Médoc.
BOULIGNY & GANUCHEAU, 22 Vieille Levée.
10 nov—6f

DROGUES, MÉDECINES &c. En débarquement, brosses à nettoyer les couteaux, balances pour pharmaciens, [illegible] pâte de jujube, moutarde noire et blanche, houblon de 1847, vermifuge canadien, orge perlée, magnésie, asphalte, poudre bruta pour imprimeurs &c.
H. BONNABEL, Droguerie en gros, rue Tchoupitoulas.
10 nov

TABAC DES FLORIDES—12 caisses de feuilles de tabac, qualité supérieure, venant d'être reçues par la goëlette Rapid, et à vendre par [illegible]
10 nov

EN débarquement du brick T. Street de la Havane:
75 mille cigares Mollar Shakespeare; 5 m. do do Solita, 6 m. do appétito; 6 m. Panatelas do. 1 m. Regalia; 1 m. Impérial, ainsi, en magasin, un grand assortiment de cigares de la Havane, à vendre par DARAN, QUERVOUZE & Co., 11 et 15, rue St Louis.
10 nov

REÇU les marchandises suivantes par les derniers arrivages du Havre:
Robes blanches et de couleurs,
Mousseline [illegible] blanche, brodée et de couleur pour robes,
Rideaux de mousseline,
do [illegible],
Mouchoirs brodés en batiste fil,
Mouchoirs de Madras assortis,
Mousselines blanches rayées.
A vendre par F. PERRET, 48, rue Bienville.

Petits pois, Sardines, Maquereaux à l'huile, Truffes, Pâtés truffés, [illegible], &c.
EN débarquement du navire John Cadmus, du Havre:
100 caisses sardines à l'huile en 1/2 et 1/4 boites
50 demi boîtes maquereaux à l'huile.
30 paniers [illegible] d'Anjou.
50 caisses pois verts [illegible] boîtes petits pois.
25 do [illegible].
6 do truffes en quarts de boîtes.
AUSSI:
1 caisse [illegible] à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, No. 20, rue de la Douane.
10 nov

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
60 barriques vin rouge, Montferrand, Lengnan, Saint Julien et Pauillac; 300 caisses vin rouge, St Emilion, St Estèphe et Pauillac; 25 barils vinaigre de vin blanc.
AUGUSTE MOLIER, rue St Louis, No. 90.
10 nov

EN débarquement des navires Taglioni et Desdemona du Havre, à vendre par le soussigné:
1300 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile, de la marque bien connue B. Guilloux.
AUGUSTE MOLIER, St-Louis, 90.
10 nov—6

EN débarquement du navire TAGLIONI, du Havre, et à vendre par le soussigné:
150 paniers vin de Champagne, marque A. Pavilher, 200 caisses vin de Bordeaux, marque St Julien. Haut Brion, Margaux, Rozan, Gruau, Laroze et [illegible]; 125 paniers vin de Bourgogne, marque Pommard, Macon, Beaune, Volnay, Rousseau Conat, &c.
AUG. MOLIER, 90, St Louis.
8nov

EN débarquement des navires Oscar et Talma, venant de Bordeaux,
15 1/2 pipes eau de vie 1re qualité; 200 barriques vin Montferrand et St Julien; 150 barils vin blanc Haut-Sauternes; 6 futailles Huile française, 18 à 20 livres à la pointe; 2 do lignes de France; 200 paniers bouteilles bordelaises de 22 onces; 100 do do bordelaises de 20 onces; 4000 1/2 boîtes sardines; 800 1/4 do do nouvelle pêche; 300 caisses claret capsules et riches étiquettes, 100 doux. chemises Mulhouse, à vendre à bas prix, par
D. LANATA, 9 & 10, Jefferson.
3nov

EN débarquement de la barque M. W. Brett, venant de Malaga,
300 barillets raisins verts, marque John Clemmens, à vendre par
D. LANATA, 9 & 10, Jefferson.
3nov

ON demande dans une institution de demoiselles, une dame française, pour donner des leçons de piano et de chant.
On offre de bons appointements, la table et le logement.
S'adresser à la librairie de Lelièvre, rue Royale, No. 210.
9 nov—6

ON demande une institutrice pour enseigner le français dans une famille demeurant près Natchez. S'adresser au No. 75, Camp.
6 nov—6f

SARDINES A L'HUILE—1,200 demi boîtes sardines à l'huile; 1,200 quarts de boîtes sardines à l'huile, marque [illegible], en magasin et à vendre par
CH. DUFOUR, 35, rue Natchez.
3 nov

CIMENT ROMAIN; do Hydraulique;
Plâtre de Paris; Beurre de plâtrier;
Poussière de marbre; Tuiles à feu;
Briques à feu anglaises et de Pensacole.
A vendre à la convenance des acheteurs, par JOHN HAYMAN & Co.
25 oct. No. 11, Magasins rouges, 3e Munici.

RECU par les navires Oswego et Galena de New-York, et à vendre à bas prix:
20 caisses indiennes patrons nouveaux,
1 do mouchoirs d'Ecosse imprimés,
3 balles [illegible] rouge croisé,
1 caisse indiennes françaises, 1 ditto satinet noir.
Par le navire Huron du Havre:
1 caisse [illegible] soie, noire et couleurs assortis, en taffetas et satin. Nos 1 1/2 à 9.
DUFOUR, DURAND & Co, 25, rue de Chartres.
3 nov

CAMPHRE raffiné, ammoniaque concentrée, esprit de nitre dulcifié, &c. en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, Droguiste.
3nov. Enc. Natchez et Tchoupitoulas.

ABSYNTHE, Sirops, Bitters et un assortiment de graines [illegible], en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, droguiste, rue Tchoupitoulas.
3 nov

VIN DE CATALOGNE—130 barriques vin de Catalogne qualité supérieure, 30 barriques vin rouge de San Vincent, ayant droit au drawback, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Conde et St-Philippe.
3 nov

AGENDA-EPHEMERIDES ou Memento de Cabinet pour 1848.
Aussi—Almanache de la Louisiane pour 1848, ainsi qu'un assortiment d'Almanachs de toutes espèces.
En vente à la librairie de V. HEBERT, 140, rue de Chartres.
3 nov

A VENDRE, en débarquement du navire Rubicon
25 caisses [illegible] Yvelin & Le Coultre, par H. DUBOUYT, 13, Toulouse, entre Chartres et Levée.
3oct

EN magasin—150 caisses absinthe Berthoud fils, 60 do do du Edouard Pernod.
A vendre par H. DUBOUYT, 13, rue Toulouse.
3oct

MIEL—Trois barillets de miel de la Havane, 1re qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune.
11 nov

CHANDELLES DE L'ETOILE—25 caisses [illegible], en magasin, par le vapeur Albatross, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 34, Vieille Levée.
19 oct

☞ Nous sommes autorisés à annoncer l'Hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour réélu Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU DES ASSESSEURS
De la Première Municipalité,
No. 30 Passage de la Bourse, entre St-L[illegible]
21 août—3m

$1,000 de récompense
SERONT données à quiconque [illegible] informations qui feront [illegible] convaincre la personne ou les personnes [illegible] introduites dans les bureaux de [illegible] assurances des Negociants [illegible] octobre, ont déchiré les livres et [illegible] divers dégâts.
Par ordre de la direction,
26 oct. J. PEMBERTON.

LE soussigné offre à vendre [illegible] navires Oxnard et J. Cadmus [illegible] les suivantes:
7 caisses cotonnades [illegible]
7 do do imprimées,
5 do do façonnées,
10 do do marquises,
10 do do bleu unies,
Six douzaines chemises en coton,
1000 do foulards coton,
2 caisses châles cachemire [illegible]
2 do do tapis; 10 [illegible]
2 do satin laine fantaisie,
2 do ombrelles ordinaires,
4 do indiennes meubles,
4 do mouchoirs batiste,
1 do do à vivière et [illegible]
10 do do madras; 3 [illegible]
1 do cachemire [illegible]
1 do parapluies soie, [illegible]
6 do satin laine [illegible]
2 do casimir et satin noir,
2 do draps divers couleurs,
2 do lingerie assortie,
4 do robes cachemire brodées,
2 do do do [illegible]
6 do parfumeries,
1 do mouchoirs blancs [illegible]
1 do jupons crinoline,
1 do pantalons confectionnés,
2 do gilets en [illegible]
2 do foulards pour robes,
2 do rubans de soie et satin,
2 do casquettes drap,
1 do do velours pour [illegible]
4 do chapeaux,
4 do jaconnats d'hiver.
A. FAVILLE [illegible]
1nov

STOCK DE MARCHANDISES sèches à vendre en détail.—C. M. SIMPSON, rue [illegible], No 28, troisième porte au-dessous de la Douane, vient de recevoir son stock [illegible] l'attention des acheteurs.
Marchandises sèches pour Dames [illegible]
Robes de cachemire brodé, nouveau [illegible]
1 caisse cachemire satin riche [illegible]
1 do do de laine imprimé [illegible]
prix, a, ont été achetés à l'encan [illegible]
1 caisse magnifique Barrège pour la [illegible] du soir, nouveau genre.
1 caisse dite imprimé riche, et à très [illegible]
Beaux calicots français.
Caisses calicots américains de 6 à 12 [illegible]
Do tartans écossais et [illegible]
Do do unis à très bas prix [illegible] à 25 cents.
Soie, riche, pour robes et mantilles,
Couvertes, un grand assortiment de [illegible]
Cotons de toutes qualités [illegible]
Ombrelles, 3 caisses venant de Paris,
Rideaux de mousseline,
Bas de toutes couleurs,
Toiles pour draps et chemises,
Flanelles pour gilets de peau et [illegible]
Bonneterie de tous les genres,
Gants de Paris, peau de chevreau [illegible]
3 nov

Mmes PERRET & [illegible]
56, Rue Bourbon, près de la Banque [illegible]
ONT l'honneur de prévenir [illegible] des modèles [illegible]
On demande [illegible]
[illegible] nov—6f

Mme MACÉ informe [illegible] le navire [illegible] directe de Paris, [illegible] barège de la plus grande nouveauté [illegible] ne, caracos et bourses en filet [illegible] &c. qu'elle vendra aux prix [illegible]
MADAME [illegible]
29 oct No. 34, rue de Chartres

FROMAGE, FROMAGE!
A VENDRE en gros et en détail, par [illegible] Rochegarde du Havre:
20 meules fromage Gruyère
300 fromages têtes de mort de Hollande
50 do pâte grasse,
300 [illegible] de première qualité [illegible]
En magasin [illegible]
9 nov Encoig. Royale [illegible]

RECU par le navire Taglioni [illegible] du Havre, et à vendre par le [illegible]
600 fromages tête de mort de Hollande
50 do pâte grasse,
30 do de Gruyère,
250 [illegible] de première [illegible]
En magasin, un grand assortiment [illegible]
8 nov Encoignure St-Pierre [illegible]

A VENDRE, en débarquement [illegible] car & Talma, venant de Bordeaux:
100 barriques vin rouge [illegible]
32 futailles eau de vie forte [illegible]
300 caisses cerises [illegible]
100 do fruits assortis [illegible]
50 do prunes [illegible]
50 do poires [illegible]
100 do fruits au jus [illegible]
300 do [illegible]
9 nov 19, rue Conti, entre Chartres [illegible]

EN débarquement du navire Oscar [illegible] et à vendre par le soussigné:
20 barriques vin rouge Montferrand
15 [illegible] St Estèphe
100 caisses vin rouge St Emilion [illegible]
150 do do do St Julien [illegible]
50 do sardines [illegible]
25 do do demi [illegible]
15 do do [illegible]
9 nov Encoig Royale [illegible]

EN débarquement du navire Taglioni [illegible] à vendre par le soussigné:
Fromages de Hollande,
Do de Gruyère,
Do de Neufchâtel,
Do de pâte grasse,
Saucissons de Lyon, &c. &c.
9 nov Encoig. Royale [illegible]

Changement de Domicile.
NUMA LACOSTE, [illegible] de-Vin, Liqueurs, etc. a [illegible] magasin au No 147, rue Royale [illegible] Toulouse.

CHARLES DUFOUR a transporté [illegible] au No 35, rue Natchez, entre [illegible] et des Magasins.

ON DEMANDE UNE DAME [illegible] parlant l'anglais et le français, [illegible] à un genre d'affaire de magasin de [illegible] ser rue Royale, 254, près de [illegible] maison de modes. On ne s'arrangera [illegible] personne possédant de bonnes [illegible] Les appointements seront avantageux [illegible]
On a besoin d'un jeune homme [illegible] le français, de 16 à 20 ans, pour [illegible] un magasin de parfumerie, encoignure [illegible] Chartres.

AVIS AUX ABONNÉS de [illegible] dans, de M. de Lamartine, édition [illegible] Littéraire.
Les Souscripteurs sont prévenus [illegible] est terminé à la 200me livraison.
Les personnes auxquelles il manque [illegible] sont priées d'en faire la réclamation [illegible] au plus tard, car à cette époque les [illegible] seront renvoyées à New York.
S'adresser à [illegible] Libraire, 149, [illegible]
N. B.—Il reste encore quelques [illegible] pièces à placer. Prix de l'ouvrage, $3 [illegible] mes de l'édition de Paris, formant [illegible] lumes de la Semaine littéraire.

Nègres! Nègres!
LE soussigné vient de recevoir et [illegible] son ancien établissement, rue [illegible] 3e Municipalité, le plus grand et le [illegible] nègres qui ait été importé jusqu'à [illegible] sonnes désirant acheter sont invitées [illegible] établissement.
Pendant la saison, de nouveaux lots [illegible] régulièrement de la Virginie.
Wm F. TALBOT
3nov—6m

Le Franklin Banner (Attakapas) [illegible] pier quatre mois en français et en anglais [illegible] sur un sus-signé pour le paiement.

A LA REINE DE CHYPRE.
Encoignure Bourbon et St Pierre.
LE soussigné a l'honneur de prévenir [illegible] et le public en général, qu'il a [illegible] ses et dessus connus, du stock [illegible] cet achat il est à même d'offrir [illegible] cernant domestiques et nouveautés [illegible] excessivement réduits; il ne [illegible] ne les personnes à visiter [illegible] ter ailleurs.
4 nov—1m A. LARROQUE

EN débarquement du navire Oscar de Bordeaux
40 barriques vin de [illegible], à vendre par EUG. ROCHEREAU [illegible]
11 nov [illegible]

EN débarquement du navire Oscar [illegible]
3000 demi boîtes sardines de [illegible] 2000 quart boîtes sardines, 74 caisses [illegible] boîtes truffes, 40 caisses cerises [illegible] par EUG. ROCHEREAU [illegible]
11 nov. [illegible]

CHAMPAGNE—150 paniers de divers [illegible] en magasin et à vendre par EUG ROCHEREAU [illegible]
11 nov [illegible]

EAU DE VIE—23 demi pipes eau de vie [illegible] dard, 5 do Castillon 1812, 8 do [illegible] 4 quarts do même année, 5 do 1815, [illegible] Castillon, 10 do J. J. Dupuy, à vendre [illegible] EUG. ROCHEREAU [illegible]
11 nov [illegible]

VIN—2000 caisses vin St Julien, [illegible] gaux, Leoville et Lafite, à vendre par E. ROCHEREAU [illegible]
11 nov [illegible]

POIS—10 caisses petits pois, à vendre par EUG. ROCHEREAU, [illegible]
11 nov [illegible]

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc [illegible] ... à vendre par LABORDE & XIQUES [illegible]
11 nov [illegible]

CAFÉ DE LA HAVANE—En magasin [illegible] à vendre par LABORDE & XIQUES [illegible]
11 nov

CIGARES—Un grand et bel assortiment [illegible] de la Havane, toujours en magasin [illegible] par LABORDE & XIQUES [illegible]
11 nov

CONFITURES, Conserves de 1re qualité de la Havane en magasin, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune.
11 nov

GELÉE DE Goyave—quelques barils [illegible] et marmelade de goyave, en petites boîtes [illegible] à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune.
11 nov

HUILE! HUILE!
EN débarquement du navire Ennui, capt. Be[illegible], de Marseille:
400 paniers huile olive, bouteilles [illegible]
10 caisses de 20 boîtes [illegible], à vendre par MARTIAL PEYRET & [illegible], 37, rue St Louis.
19 oct